

Compte- rendu du Conseil d'administration

mercredi 2 mai 2018 à 20h30

chez Florence Colette

Présents : Sarah Cainaud, Sylvain Cairola, Florence Colette, Maïka Devireux, Anne Marie Jaudaud, Patrick Lespagnol, Ginette Pariselle, Morgane Rossetto, Françoise Roussi, Jocelyne Vanbinneveld.

Excusé : Eric Olivier Lochard.

1. Proposition de local à Magnac.

M. Marbouty propose à la location tout ou partie d'un hangar de 150m² situé sur la rue principale (ancien garage Citroën / contrôle technique) avant la sortie du bourg à droite avant notre local actuel. Des membres de la commission Perspectives se sont rendus sur place pour étudier la situation ; il ressort de ces différentes visites que le PG pourrait prendre la moitié de ce hangar, la partie gauche (en regardant la façade) qui comporte des toilettes (entrée par la cour devant), un petit magasin de 6 m² avec une vitrine (refaite par le propriétaire en double vitrage et une grande porte accès handicapé), un bureau de 11m² pouvant être chauffé, et tout l'espace restant de la moitié du hangar (non chauffé), ce qui ferait une surface totale de 60 m². Le propriétaire ferait une cloison en parpaings pour séparer le hangar en deux et il faudrait aussi faire un plafond pour isoler (un devis a été demandé par M. Marbouty. Sarah va aussi aller sur place avec Andy pour faire un devis pour des cloisons et un plafond en OSB. Il faudrait aussi ouvrir un passage entre le « magasin » et la partie hangar pour faciliter le transport des marchandises vers le lieu de distribution.

Après étude des devis et la faisabilité des travaux le CA prendra une décision.

Les avantages de ce local : bon emplacement, vitrine, local fermé et chauffé pour la partie magasin et bureau, toilettes, espace, grande cour devant le local, possibilité de parking devant sur le trottoir et à proximité.

Les inconvénients : les travaux d'aménagement, pas de lumière naturelle et pas de chauffage dans la partie hangar.

Comme l'AG l'a proposé, nous continuons à peaufiner ce projet et si cela semble faisable et afin de donner une réponse rapidement au propriétaire, il faudra convoquer une AG extraordinaire vers la mi-juin pour validation, sachant que le loyer de cette partie se situerait entre 200 et 300 €.

2. Permanence au Petit Breuilh (PB) à Vicq.

La convention a été établie entre le PG, la Mairie de Vicq et la gérante du PB. Voir la convention en annexe.

Points pratiques :

- Le Petit Breuilh sera adhérent (à titre gracieux) au Panier afin que Marylène soit destinataire des mails pour être au courant des commandes et des livraisons.
- Ancolie va être modifié après le 15 mai pour créer un champ spécifique pour que les adhérents identifient clairement sur quelle commande ils se trouvent et où ils devront la retirer.

- Le Président va faire un courrier aux adhérents pour leur demander d'être vigilant au début et surveiller soigneusement le lieu de commande et de livraison.
- Pour le fonctionnement du PG au PB, il va falloir investir dans des cagettes en plastique pour que les produits du PG soient bien identifiables et séparés. Pour les stocker dans les chambres froides mises à disposition par la PB il faut que ce soit du plastique; la commission PB s'occupe de les acheter ainsi qu'une glacière pour la présentation des fromages.
- L'inauguration et la 1ère livraison auront lieu le vendredi 25 mai prochain ; un pot de bienvenue sera proposé par le PG et aussi une démonstration avec Ancolie pour expliquer aux gens qui le souhaitent le fonctionnement du Panier.
- Publicité pour l'inauguration : des affiches et affichettes ont été réalisées par Maïka et vont être distribuées par les membres du CA sur les communes de Vicq, Magnac, St Germain, Pierre-Buffière, Meuzac, St Vitte.

3. Questions diverses.

1. Panneau d'affichage du PG à installer sur le local : il est décidé de surseoir à sa fabrication en attendant l'installation éventuelle dans le nouveau local.
2. Visites de fermes : Jocelyne prépare deux visites de fermes en concertation avec 2 producteurs, M et Mme Fhal et Paul Pénicaud.
3. Bulletin d'adhésion et invitation au bénévolat : Maïka a préparé un bulletin d'adhésion et un bulletin de participation qui sera lui incitatif pour être actif dans l'association dans différents domaines ; cela aidera les adhérents à choisir une activité et ce bulletin sera remis à chaque AG et disponible sur le site. Voir les exemplaires joints.
4. Café Alto Pruz : l'association qui gère les commandes de café fait un appel pour un prêt pour une commande de café plus importante ; ce prêt sera rémunéré au taux de 1%. Une information est envoyée par mail.
5. Patrick nous informe que le deuxième appel à manifestation d'intérêt pour le bio dans la restauration collective n'a pas été retenu. Il faut donc que la commission Perspectives se remette en marche sur ce sujet avec un autre plan d'action ; Patrick pense qu'il faudrait motiver un groupe de parents d'élèves et Sarah les cuisiniers en agissant au niveau des communes puisque la Communauté de communes reste sourde à notre proposition.

4. Prochain Conseil d'administration

Le prochain CA aura lieu le mercredi 27 juin à 20 h 30 chez Françoise Roussi.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 23 h 30.